

LETTRE MENSUELLE D'AOUT 2014



Sur l'image ci - contre : certains des cadavres enveloppés dans des sacs en plastique ou ligotés découverts flottant sur le lac Rweru.

0. Introduction

Dans la présente lettre, nous ferons part à nos lecteurs de la scène macabre de la commune Giteranyi où une quarantaine de cadavres humains, certains ligotés ou enveloppés dans des sacs, ont été récemment découverts flottant dans la partie burundaise du lac Rweru, qui sépare le Rwanda et le Burundi.

Dans cette lettre, il sera question aussi de l'état de santé de Monsieur Pierre Claver Mbonimpa, Président et Représentant Légal de l'APRODH qui a été admis à l'hôpital Bumerec le 29 Août 2014.

1. Une quarantaine de corps ligotés retrouvés sur le lac Rweru

Depuis le mois de Juillet 2014, plus de 40 cadavres ligotés ou enveloppés dans des sacs ont été découverts flottant sur le lac Rweru en commune Giteranyi. Ils ont été dénombrés par des pêcheurs comme l'ont confirmé l'administration et la police locales.

L'origine de ces cadavres a suscitée beaucoup de controverses tant du côté des autorités administratives et policières burundaises celles du Rwanda. Des deux côtés, aucune autorité n'a accepté compter des manquants dans sa population. Les pêcheurs sur ce lac et les habitants de la colline Cagakori en zone Masaka de la commune Giteranyi ont indiqué que ces cadavres auraient été jetés du côté rwandais dans la rivière Akagera, qui vient se déverser dans le lac Rweru. De plus, ils ont affirmé qu'ils ne déplorent aucune disparition dans leurs alentours.

Malheureusement, même la commission d'enquête qui a été mise sur pied n'a jamais porté à la connaissance du public les conclusions de son travail. Entre temps, d'autres cadavres sont souvent observés flottant sur le même lac.

2. L'état de santé de Pierre Claver Mbonimpa

Le président de l'APRODH, incarcéré à la prison centrale de Mpimba depuis le 16 Mai 2014 a été hospitalisé au complexe hospitalier Bumerec de Bujumbura le 29 Août 2014.

En effet, quelques jours avant, la santé de cet éminent défenseur des droits humains, s'est progressivement détériorée sous le coup de la grippe et de la malaria qui se sont ajoutées au diabète dont il souffre depuis plusieurs années. Le 29 Août, il a été frappé de plein fouet par une hypotension. Il a été évacué in extremis dans l'après - midi pour ce centre hospitalier. Précisons qu'il est encore hospitalisé au moment de la rédaction de cette lettre.

Dans tout cela, ce qui a été inhumain est que, dès son arrivée à l'hôpital, un contingent de policiers a été déployé à l'intérieur et autour de cette clinique. De plus, un carnet a été mis à la disposition des policiers qui sont positionnés devant la porte de sa chambre où chaque visiteur doit se faire inscrire. N'est-ce pas pour terroriser sa famille, ses amis et collaborateurs et les empêcher de lui

rendre visite, de le réconforter ? N'est – ce pas une façon d'aiguiser le choc psychologique causé par son emprisonnement alors qu'il avait donné des pistes pour des enquêtes qui éclaireraient l'opinion ?

On rappellera que la santé fragile de Monsieur Pierre Claver Mbonimpa ainsi que son âge avancé avaient été les principaux arguments de sa défense pour demander sa libération provisoire, mais en vain. Entre temps, des appels venus de toutes parts demandant sa libération immédiate et inconditionnelle ne cessent de se faire entendre.

3. Conclusion

L'APRODH et la défense de Pierre Claver Mbonimpa ont, dans toutes les audiences publiques qui ont déjà eu lieu, toujours sollicité sa libération provisoire. Cette libération provisoire est conforme à la lettre circulaire du Ministre de la Justice sur les conditions d'allègement des peines des détenus. Cette lettre stipule que, faut – il le rappeler, les personnes de plus de 60 ans et celles qui ont des maladies incurables ne doivent pas être emprisonnées. Plus d'un se demande alors pourquoi le tribunal se désiste et ne veut pas lui accorder la jouissance de son droit ? Il y a anguille sous roche ! Sa libération l'aiderait à se reposer en poursuivant sa cure médicale pour mieux se rétablir et poursuivre son procès.

En ce qui concerne les cadavres que l'on voit flotter sur le lac Rweru, nous recommandons au gouvernement burundais de faire des enquêtes urgentes pour faire la lumière sur ce problème. Nous recommandons aussi que chaque cadavre soit enterré pour prévenir les maladies qui pourraient survenir.
